

**Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
Le manque de chauffeurs de bus**

Monsieur le Ministre,

Dans une interview au journal Le Soir, le nouvel administrateur général du TEC, Jean-Michel Soors, pointait du doigt le réel défi que représentait la question des ressources humaines au TEC, qui est à la recherche de 650 personnes, donc 495 chauffeurs, au risque de réduire le service actuel.

Or, nous le savons, l'offre des transports en commun et la qualité de son service sont des enjeux clés dans une mutation écologique qui est en cours. Avec 730 bus hybrides et le fait qu'un bus représente 3 à 4 fois moins d'émissions de CO2 par passager qu'une voiture, comme le souligne Jean-Michel Soors, il y a, grâce au TEC notamment, un levier essentiel à activer en matière de transition écologique et climatique.

Il faut donc résoudre au plus vite ce problème de manque de personnel. Monsieur le Ministre, vous l'avez dit dernièrement en commission, de nombreuses campagnes ont été lancées par le TEC pour augmenter le nombre de candidats.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur le manque de chauffeurs de bus par direction régionale du TEC ? Que donnent à l'heure actuelle vos campagnes de recrutement ? Est-il vraiment question de réduire le service actuel à court terme ? Si oui, dans quelle mesure et sur quelle ligne ? L'hypothèse de ne pas avoir assez de chauffeurs d'ici la rentrée scolaire a-t-elle déjà été étudiée ?

En outre, si le nombre de candidats augmentent, il faudrait également que les formations relatives au permis de conduire de catégorie D suivent. Or, cela ne semble pas être le cas sur le terrain. A ce sujet, avez-vous déjà eu des contacts avec la Ministre Morreale et la Ministre De Bue ? Qu'est-il prévu pour y remédier ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Les besoins en conducteurs au 31/12/22 étaient de 496 conducteurs pour l'année 2023. Au 1/06/23, 153 conducteurs ont intégré le TEC, 49 sont actuellement en cours de formation au sein des auto-écoles, ce qui représente 202 conducteurs pour mi-juillet.

Restent 294 conducteurs à fournir pour décembre 2023 sur base de la répartition suivante (cf. annexe 1)

En ce qui concerne les questions de recrutement, le TEC a mis en place des actions concrètes pour attirer des candidats notamment via des campagnes de promotion des métiers afin d'attirer des talents :

- Le TEC a participé à 5 Jobdays et à plusieurs salons de l'emploi en Wallonie
- Une capsule dans l'émission « Beaux Boulots » au cours de laquelle les conductrices et conducteurs ont clairement été mis en avant ;
- Une campagne média (24/05 au 30/06) avec un affichage sur les bus et la diffusion de cette campagne sur les réseaux sociaux ;
- Un spot radio spécial métier de conducteur

Il appert de ces initiatives, une visibilité du TEC plus forte par rapport, entre autres, au métier de conducteur.

Ceci se concrétise par une augmentation du nombre de candidatures reçues pour le poste de conducteur de l'ordre de 55 % réparti comme suit (cf. annexe 2).

En termes de résultats, ces actions contribuent pour un quart des candidats conductrices actuellement en réserve et qui débiteront leur formation dans le courant de l'été ou en septembre.

Le titre du journal Le Soir avait quelque peu extrapolé les propos de l'Administrateur général de l'OTW. Il n'existe pas de plan visant à réduire l'offre actuelle sur des lignes spécifiques, mais le manque de chauffeur pourrait avoir pour conséquence de décaler certains projets dans le temps (comme cela a été le cas pour le redéploiement de la zone de Florenville) ou encore que certains services soient ponctuellement non assurés en fonction des absences et du manque de personnel de réserve.

Pour ce qui concerne la rentrée scolaire, l'enjeu est double : il s'agit d'assurer les lignes scolaires de l'offre régulière, en partie effectuée par des transporteurs privés, et les circuits de transport scolaire, entièrement réalisés par des sous-traitants. Dans les deux cas, tout est mis en place pour assurer ces services.

À l'initiative de mon cabinet, des contacts ont effectivement été pris avec les cabinets des Ministres Morreale, De Bue et Désir, ainsi qu'avec la FBAA en tant que Fédération des transporteurs privés. Des réunions entre cabinets ont eu lieu tout récemment les 22 juin et 11 juillet.

Du côté de ma collègue Christie Morreale, de nouveaux jobdays pourront être organisés à la fin des vacances (fin août/début septembre). À moyen/long terme, plusieurs mesures sont envisagées telles que :

- Le renforcement des équipes formateurs du FOREm afin d'augmenter le nombre de permis délivrés ;
- L'organisation de séances d'informations communes « BE CHAUFFEUR » FOREM/Fonds Social Bus Car dans toutes les régions avec présence de minimum un employeur de la région concernée : optimisation des informations pour les demandeurs d'emploi, découverte de la réalité du métier et premier contact avec un employeur potentiel ;
- Le lancement d'un marché public permettant d'activer de la sous-traitance en cas d'absence (maladie notamment) d'un formateur afin de pouvoir poursuivre la formation des demandeurs d'emploi.

Du côté de ma collègue Valérie De Bue, une réflexion est en cours au sujet des réglementations dans le domaine en vue d'accélérer le processus de formation.

Annexe 1

| Direction territoriale | Besoin en effectif transmis au | Conducteurs déjà formés depuis le | En cours de formation au | Reste à fournir pour |
|------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|----------------------|
| | 31-12-22 | 01-01-23 | 01-06-23 | 31-12-23 |
| Hainaut | 70 | 24 | 8 | 38 |
| Namur | 120 | 26 | 6 | 88 |
| Luxembourg | | | | |
| Liège Verviers | 160 | 55 | 20 | 85 |
| Brabant Wallon | 56 | 22 | 7 | 27 |
| Charleroi | 90 | 26 | 8 | 56 |
| Total | 496 | 153 | 49 | 294 |

Annexe 2

| | Nombre de candidatures reçues de janvier à mai 2022 | Nombre de candidatures reçues de janvier à mai 2023 | Différence |
|---------------------|---|---|------------|
| Brabant Wallon | 421 | 577 | 37% |
| Liège Verviers | 476 | 692 | 45% |
| Charleroi | 309 | 602 | 95% |
| Hainaut | 206 | 448 | 217% |
| Namur Luxembourg | 389 | 464 | 19% |
| Totaux | 1801 | 2783 | 55% |